



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Steve Perreault, vice-président, et tenue le 08 août 2024 à 13 h 30 à la salle 24H Tremblant de la bibliothèque Gaston-Miron située au 83, rue Saint-Vincent Sainte-Agathe-des-Monts.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Michel Bédard, représentant Mont-Blanc
Monsieur Steve Perreault, représentant Lac-Supérieur
Monsieur Paul Kushner, représentant Val-des-Lacs
Monsieur Richard Forget, représentant Lantier
Madame Monique Allaire, représentante Sainte-Lucie
des Laurentides (arrivée 13h35)
Monsieur Michel Bazinet, représentant Val-Morin
Monsieur Frédéric Broué, représentant Sainte-Agathe-
des-Monts

SONT ABSENTS :

Madame Dominique Forget, représentante Val-David
Monsieur André Ibghy, représentant Ivry-sur-le-Lac

SONT AUSSI PRÉSENTS:

Monsieur Dominic Lemoine, directeur général et secrétaire-trésorier
Monsieur Jean Léo Legault, conseiller spécial et secrétaire-trésorier
adjoint

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Steve Perreault, la séance ordinaire est ouverte à 13h30.

RÉSOLUTION 931-08-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du devis pour l'acquisition de cinq camions 10 roues à chargement latéral, avec bennes, et d'un camion 10 roues à chargement frontal avec benne et autorisation de procéder à un appel d'offres.
4. Adoption du règlement numéro 014-2024 décrétant l'acquisition de cinq camions 10 roues à chargement latéral, avec bennes, et d'un camion 10 roues à chargement frontal avec benne pour la somme totale de 3 233 663 \$ et autorisant un emprunt d'un montant de 3 233 663 \$ pour une période de 7 ans.
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 932-08-2024

APPROBATION DU DEVIS POUR L'ACQUISITION DE CINQ CAMIONS 10 ROUES À CHARGEMENT LATÉRAL, AVEC BENNES, ET D'UN CAMION 10 ROUES À CHARGEMENT FRONTAL AVEC BENNE ET AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE la régie souhaite procéder à l'acquisition de cinq camions 10 roues à chargement latéral, avec bennes et d'un camion 10 roues à chargement frontal avec benne ;

CONSIDÉRANT QU'un devis a été préparé par les services administratifs

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

D'APPROUVER le devis préparé par les services administratifs ;

D'AUTORISER le processus d'appel d'offres public.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 933-08-2024

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 014-2024 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE CINQ CAMIONS 10 ROUES À CHARGEMENT LATÉRAL, AVEC BENNES, ET D'UN CAMION 10 ROUES À CHARGEMENT FRONTAL AVEC BENNE ET AUTORISATION DE PROCÉDER UN EMPRUNT D'UN MONTANT DE 3 233 663 \$

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration souhaite acquérir cinq camions 10 roues à chargement latéral avec benne et un camion 10 roues à chargement frontal avec benne ;

CONSIDÉRANT QU'un emprunt est requis pour réaliser ces acquisitions ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance du 26 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance ;

Il est proposé par Monsieur Paul Kushner :

D'ADOPTER le règlement numéro 014-2024 ayant pour objet l'acquisition de cinq camions 10 roues à chargement latéral avec benne et un camion 10 roues à chargement frontal avec benne et autorisant un emprunt de 3 233 663 \$.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

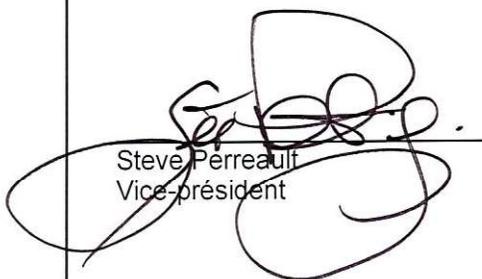
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 934-08-2024
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Michel Bédard de lever la présente séance à 13 h 41.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



Steve Perreault
Vice-président



Dominic Lemoine
Directeur général et secrétaire-trésorier